

> DES EMPLOIS DÉCENTS POUR LES JEUNES HAÏTIENS ET HAÏTIENNES QUALIFIÉS



LES DÉFIS

Le Programme de Promotion pour le Travail Décent en Haïti (PPTD) 2015-2020

Le premier PPTD Haïti (2015-2020), a été signé le 19 février 2015, par le Gouvernement et les organisations d'employeurs et de travailleurs haïtiens et il guide le programme de l'OIT de 2015 à 2020.

Il contribue à atteindre les priorités consensuelles définies par le gouvernement et les partenaires sociaux pour permettre l'accès des haïtiennes et de haïtiens à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité, de protection sociale et de dignité humaine.



4 axes du PPTD ont été définis :

Axe 1 - Respecter, promouvoir et mettre en œuvre les normes internationales du travail

Axe 2 - Créer des opportunités et favoriser des conditions de travail et revenus décents pour les femmes et les hommes.

Axe 3 - Promouvoir un socle de protection sociale universelle et non discriminatoire.

Axe 4 - Renforcer le tripartisme et le dialogue social

Le Comité tripartite de suivi du PPTD a sélectionné 3 priorités:

- 1) la finalisation du code du travail,
- 2) la formation professionnelle,
- 3) le dialogue social.

Des millions de jeunes haïtiens et haïtiennes ne trouvent pas de voie vers un emploi décent et risquent l'exclusion sociale. La grande majorité travaille dans le secteur informel sans aucune protection sociale. Les jeunes haïtiens et haïtiennes sans qualification sont les plus touchés par la crise de l'emploi, alors que les jeunes sortant de l'école ou de l'université ont souvent une formation inadéquate par rapport à la demande et aux besoins du marché du travail.

Les faibles niveaux d'instruction et de formation technique se sont traduits par une pénurie de travailleurs qualifiés dans certains secteurs, particulièrement la construction. Pourtant, suite à l'ampleur des dégâts provoqués par le tremblement de terre, les demandes ont considérablement augmenté au cours des cinq dernières années.

D'autre part, il n'existe pas de centres de placement ni d'information sur le marché de l'emploi en Haïti. Les partenaires sociaux ne disposent pas des moyens nécessaires pour déterminer ensemble l'évolution du marché du travail en ce qui concerne les compétences recherchées. En conséquence, il n'y a pas d'adéquation entre l'**offre** et la **demande** de compétences.

Le travail des enfants est aussi un problème grave en Haïti. Près de **21% des enfants entre 5 et 14 ans travaillent**. Il est donc important de **créer des ponts entre le système éducatif traditionnel et la formation professionnelle** et de mettre en place des mesures pour permettre aux jeunes garçons et filles d'accéder à une formation professionnelle susceptible de les mener ultérieurement à un emploi décent.

50%

de la population haïtienne
a **moins de 25 ans**

60%

des 20-24 ans
n'ont **pas de travail**

Seulement **6** travailleurs sur **1000**
possèdent un diplôme dans un domaine
technique ou professionnel

La formation professionnelle en Haïti

L'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) est l'organisme déconcentré du Ministère de l'Éducation Nationale et de Formation Professionnelle (MENFP) qui coordonne les activités de formation professionnelle en Haïti. Il délivre l'autorisation de fonctionnement des écoles de formation professionnelle publiques et privées. Il existe en Haïti 447 centres de formation, inégalement répartie sur le territoire, dont moins de 10% sont publics.

La formation professionnelle est en majorité portée par l'apprentissage traditionnel dans les entreprises du secteur informel, qui représente 80% de l'activité économique nationale. Un grand nombre de jeunes aux origines modestes sont placés comme apprentis chez des « Boss » dans des micros et petites entreprises.

Les employeurs connaissent les diplômes délivrés par l'Etat mais ne les considèrent pas toujours comme une référence de qualité car jugés comme trop théoriques ou obsolètes par rapport aux besoins réels des entreprises.



Le G20 et le BIT

En septembre 2009, les dirigeants du G20 ont appelé à placer le travail de qualité au cœur de la reprise, et ils se sont engagés à mettre en œuvre des plans de redressement qui favorisent le travail décent, aident à préserver l'emploi et privilégient sa croissance. A cet effet, ils ont assigné le BIT à élaborer une stratégie de formation professionnelle pour le G20.

Haïti a été sélectionné comme l'un des quatre pays pilotes pour la mise en œuvre de la stratégie de formation du G20.

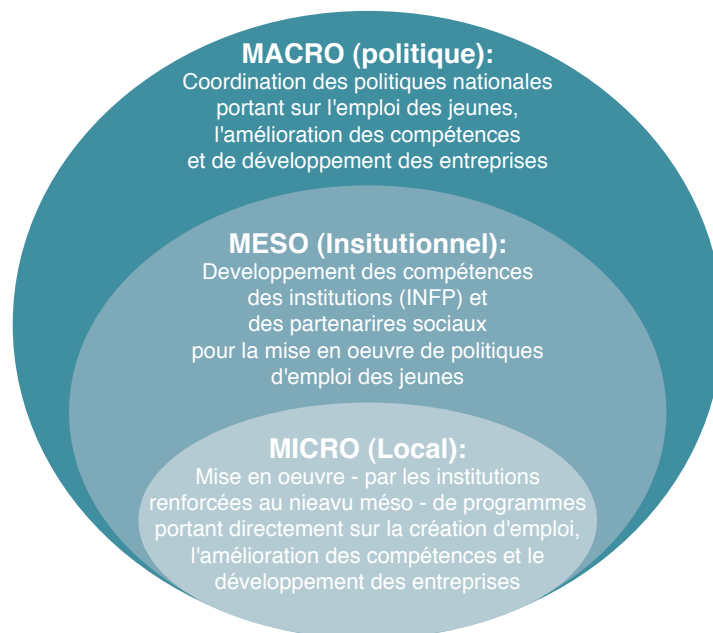


L'APPROCHE DE L'OIT

Une approche intégrée du Micro au Macro

Les actions de l'OIT en Haïti sont mis en œuvre à travers une approche intégrée et s'alimentent mutuellement aux niveaux Macro, Méso Micro. Au niveau Macro les interventions visent à promouvoir des politiques pour la création d'emploi décent tel que l'appui à la politique de formation professionnelle et de révision du Code de travail. Au niveau Méso, l'OIT appuie les institutions nationales, telles que l'INFP et au niveau Micro des activités concrètes innovantes pour créer des emplois et améliorer les conditions de vies des travailleurs. Ces activités Micro sont mises en œuvre par les institutions renforcées au niveau Méso et alimentent les politiques au niveau Macro.

La création d'emplois décents pour les jeunes qualifiés fait appel à une stratégie intégrée et complémentaire s'articulant autour de trois piliers, de l'élaboration de politiques nationales, l'appui institutionnel à la formation professionnelle, à l'entrepreneuriat, à l'accès aux financements, tout en passant par la formalisation du secteur informel, le respect des droits fondamentaux dans le milieu du travail et l'extension de la protection sociale.



PILIER 1. Renforcement institutionnel

L'OIT travaille en étroite collaboration avec l'INFP depuis de nombreuses années et un protocole d'accord a été signé en juillet 2012 entre les deux institutions comprenant l'adaptation des programmes et des curricula de formation pour les secteurs productifs, le renforcement de la capacité des institutions pour fournir une formation accélérée par le développement et

l'intégration de modules d'apprentissage pilotes dans des entreprises « start-up » et de la formation en gestion et orientation.

L'INFP a fait part à l'OIT de sa volonté à redéfinir sa gouvernance interne afin d'y intégrer les organisations d'employeurs et de travailleurs en vue de renforcer le lien entre la formation professionnelle et l'intégration au marché de l'emploi.

PILIER 2. Développement des compétences des jeunes et appui à l'insertion du marché du travail

Le secteur privé haïtien, représenté par les organisations d'employeurs, a fait valoir son intention de contribuer à l'amélioration du lien entre l'offre et la demande et de faciliter l'insertion des sortants du système. Comme préconisé dans le Plan Stratégique de Développement Humain (PSDH), un Forum des partenaires du marché du travail pourra être mis en place afin d'assurer une meilleure adéquation de la main d'œuvre aux besoins du marché du travail.

Sur la base des priorités de formations sélectionnées en partenariat avec les organisations d'employeurs, les curricula doivent être adaptés aux besoins et des formations de formateurs seront organisées.

Pour renforcer l'employabilité des jeunes sortants de la formation professionnelle, un programme d'apprentissage en entreprise pourra être développé avec le secteur privé. Les jeunes déscolarisés, incluant les filles et les personnes avec un handicap seront partie intégrante de ces formations qui seront adaptées en fonction des besoins spécifiques de ces groupes.

Les femmes sont souvent exclues de la formation professionnelle ou confinées à des secteurs peu porteurs et traditionnellement féminins. L'OIT vise à transformer cette tendance à travers une véritable approche du genre pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes femmes. Les personnes vivant avec un handicap doivent être intégrées dans les cursus de formation et insertion et leurs besoins particuliers pris en compte.

PILIER 3. Promotion et développement des petites entreprises dans des secteurs clés tels que la construction et de l'agroalimentaire

D'autre part, une culture de l'entrepreneuriat doit être créée et des attitudes entrepreneuriales doivent être renforcées à travers la formation et l'appui à la création de micro-entreprises. Une approche innovante a été développée par l'OIT en Haïti dans le cadre de programmes de reconstruction : des incubateurs intégrés de micro-entreprises autour de chaînes de valeurs sectorielle : les Centres de Services aux Entreprises (CSE, voir encadré).

BONNE EXPÉRIENCE DE L'OIT les Centres de Services aux Entreprises (CSE)

Plusieurs projets complémentaires portant sur la reprise de l'emploi (Débris, 16/6 et Champ de Mars) ont été mis en œuvre par l'OIT en partenariat avec des institutions des Nations Unies. Afin de maximiser l'impact sur l'économie locale des investissements réalisés dans la reconstruction, des travailleurs locaux et des entreprises locales ont participé à la reconstruction de leurs quartiers. L'approche de l'OIT associe amélioration des compétences, développement des entreprises, l'accès aux financements, la protection sociale et le dialogue social.

Le CSE est une structure qui opère comme un centre de production tout en offrant des services de formation technique et de gestion d'entreprise certifiée par l'État (INFP). Il fournit un accompagnement et un appui intégré aux micro et petites entreprises en démarrage ou en expansion. Les conditions réelles des marchés sont recréées dans un contexte de promotion du travail décent.



LES RÉSULTATS CLÉ:

- 2000 personnes vulnérables ont reçu une formation professionnelle reconnue par l'État
- Plus de 1000 jeunes ont reçu un soutien à la création d'entreprise, parmi lesquelles 350 ont bénéficié en plus d'une formation sur le programme GERME (Gérez Mieux votre Entreprise) de l'OIT.
- 60 jeunes sont des formateurs certifiés en construction parasismique ;
- 1700 maisons répondant aux normes ont été construites.
- 440 Micro entreprises ont eu accès à des microcrédits.

Ces activités ont rassemblé le secteur privé, les syndicats et les pouvoirs publics autour du CSE.

QUELQUES PISTES POUR LE FUTUR



Dans le cadre des **nouveaux objectifs de développement durable pour 2030**, particulièrement l'objectif 8 visant à promouvoir une croissance économique durable et partagée, l'emploi et le travail décent pour tous, les actions de l'OIT en Haïti viseront à mettre en œuvre les priorités définies par les partenaires sociaux dans le PPTD.

Quelques exemples d'actions pouvant être mises en œuvre sont :

Stimuler la création d'emploi décent pour les jeunes dans l'agriculture

- Appui aux chaînes de valeur agricoles durables,
- Appui aux coopératives,
- Mise en œuvre d'un programme de formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales
- Genre et développement rural

Des emplois pour les jeunes haïtiens et haïtiennes dans le secteur privé à travers le renforcement de la formation professionnelle

- Coordination et réforme de la gouvernance de la formation professionnelle
- Appui institutionnel de centres de formation pilote
- Renforcement du lien entre le secteur privé et la formation professionnelle
- Appui à la certification Germe (Gérez Mieux votre Entreprise – entrepreneuriat)
- Mise en place d'incubateurs/CSE

Accès à une formation professionnelle qualifiante pour les jeunes haïtiens et haïtiennes vulnérables sortis du système éducatif traditionnel

- L'OIT et l'UNICEF ont mené une analyse institutionnelle sur l'état de l'enfance en domesticité en Haïti (« Restaveks »). L'une des recommandations de cette étude est de favoriser l'accès à une formation professionnelle gratuite et de qualité pour des enfants travailleurs domestiques, en âge légal de travailler, accompagné d'une assistance en vue de trouver un emploi dans de conditions de travail décent.

Faciliter la création et le développement de PME dans le secteur de la construction verte

- La création « d'emplois verts » offre non seulement de nouvelles perspectives d'emploi, mais elle permet également d'accroître les capacités de régénération de l'environnement, de réduire la vulnérabilité et, par extension, de contribuer au développement du pays. Dans ce cadre, l'OIT pourrait appuyer l'INFP à adapter et certifier la formation en gestion des entreprises de construction verte.

Appui à l'entrepreneuriat dans le domaine du tourisme, art et artisanat

LES PROGRAMMES DE L'OIT EN HAÏTI

- Lutte contre le travail domestique des enfants et les pires formes de travail des enfants à travers la formation et la qualification des enfants et adolescents vulnérables
- Des emplois décents sans le secteur manufacturier de l'habillement en Haïti (Better Work Haïti)
- Prévention du VIH/SIDA dans le monde du travail
- Réhabilitation de 16 quartiers et retour des familles de six camps associés (Projet FRH - 16/6).
- Réhabilitation d'infrastructures publiques à travers la mise en place à Bel Air et Fort National de Centres de Services à l'entreprise (CSE)
- Amélioration de l'offre de formation qualifiante, du placement et de l'entrepreneuriat à Cité Soleil - En partenariat avec la MINUSTAH ;
- Mise à niveau du Centre Pilote situé à côté du parc industriel de Port-au-Prince comme centre de référence - En partenariat avec l'AFD.



Julien Magnat, Coordinateur de l'OIT en Haïti, magnat@ilo.org
119, Juvenat - Pétiön-Ville – Port au Prince - Haïti
Tel : + 509 3802 4726

www.ilo.org